



Rapport de la commission de gestion

La commission de gestion, composée de Messieurs Patrick Aerny, Damien Gfeller et Bruno Rodrigues, s'est réunie le 18 mai 2020 pour étudier le **préavis municipal n° 05 /2020**, concernant le chalet des Petites Fauconnières.

La Municipalité a délégué Monsieur Jean-Philippe Petitpierre pour informer plus amplement les membres de la Commission sur ce préavis, relativement succinct.

Des travaux de façade ont été réalisés il y a peu d'années avec un recouvrement traditionnel à la chaux mais des remontées d'humidité dégradent rapidement cette réfection. Comme mesure correctrice, la pose d'un drainage et une réfection du pied de la façade sont proposés.

Comme 2^{ème} point de ce préavis, la réfection de l'étanchéité de l'ancienne porcherie est demandée.

Comptablement et financièrement, aucune demande d'emprunt particulière pour ce préavis, uniquement une demande d'augmentation du budget communal sous le compte du chalet des Petites Fauconnières. Les travaux devront être réalisés sur le fond de roulement.

En conclusion, la commission de gestion recommande au Conseil d'approuver le préavis 05/2020 tel que présenté

Orges, le 11 juin 2020

Le rapporteur : Patrick Aerny

Signature des membres de la Commission de gestion :

Patrick Aerny

Bruno Rodrigues

Damien Gfeller